

Formation Sauveteur secouriste du Travail – formation initiale

Réf. PPREV5



Durée

2 jours (14 heures)

Formation sous habilitation INRS – CAPIFORMA - Numéro habilitation: 1512484/2022/SST-01/O/16. La formation SST permet d'obtenir le certificat des compétences SST conforme au document de référence.

Document de référence SST V8.01/2021

Certificat valable 24 mois.



Profil des participants

Tout personnel amené à exercer une mission SST dans son entreprise.

Minimum 4 participants – maximum 10 participants.

Pré-requis : aucun.

Accessible aux personnes en situation de handicap (nous contacter)

OBJECTIFS

- **Mettre en application ses compétences SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.**
- **Intervenir efficacement face à une situation d'accident, en préservant l'état de la victime dans l'attente des secours organisés.**



Tarif

280€ HT

Pauses collations incluses.



Animateur

Formateur certifié INRS.



Modalités d'évaluation

Evaluation formative tout au long de la formation.

Evaluation certificative des compétences SST

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS.

Délivrance d'un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail aux candidats validés.



Calendrier 2023

Nous contacter

08h30 -12h00 / 13h30-17h00



Lieu

CAPIFORMA

1, rue Marie Curie

Parc techno du Canal

31520 Ramonville Saint-Agne

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports de connaissances et exercices pratiques d'application.**
- Exposé interactif, démonstration pratique suivie d'ateliers d'apprentissage avec simulations sur des mannequins (adulte, enfant, nourrisson).**
- Application des connaissances acquises dans un environnement recréé.**



05 34 40 40 00



contact@capiforma.com



01, rue Marie Curie
31520 Ramonville Saint-Agne

PROGRAMME

Prévention des risques de transmission de la COVID-19. Recommandations de l'INRS dans le contexte de pandémie Covid

Adaptations provisoires de certains gestes de secours et conduites à tenir.

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours : obligations et responsabilités dans l'entreprise et en dehors de l'entreprise.

La prévention des risques dans l'entreprise : le SST, acteur de prévention.

Situer son rôle de SST dans le système de prévention de l'entreprise

Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail.

Participer à la maîtrise des risques professionnels : réduire les risques, informer la personne en charge de la prévention de toute situation dangereuse, proposer des pistes d'amélioration.

Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail

Protéger

Les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations

Reconnaître sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels

Supprimer, isoler le danger, ou soustraire la victime au danger

Examiner

Reconnaître les signes indiquant que la vie de la victime est menacée

Associer aux signes décelés les résultats à atteindre et les prioriser

Alerter ou faire alerter

Le message d'alerte

Qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ?

Secourir

La victime saigne abondamment

La victime s'étouffe

La victime se plaint d'un malaise

La victime se plaint de brûlures

La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements

La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

La victime ne répond pas mais elle respire

La victime ne répond pas et ne respire pas

Lors des exercices, port d'un masque chirurgical et des gants. Distanciation.

Certification des participants. Synthèse et bilan de la formation.

